



Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programmes de collège) :

- L'imaginaire

Axes (programmes de lycée) :

- Le passé dans le présent
- Vivre entre générations
- Espace privé, espace public
- Innovations scientifiques et responsabilité.